



Bulletin municipal juillet 2020

Chères Vézinoises, Chers Vézinois,

Ce début d'année 2020 a été marqué par plusieurs événements. Tout d'abord ce furent les élections municipales du 15 mars dernier, où une partie de l'équipe a été renouvelée et qui à partir du 23 mai s'est mise au travail. Vous découvrirez dans les pages qui suivent les différentes responsabilités de chacune et de chacun et leurs champs d'action dans cette nouvelle présentation relookée.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous remercier de votre confiance et de votre participation lors du scrutin dernier.

Ces derniers mois ont aussi été marqués par la terrible épreuve du coronavirus, éprouvante et inquiétante pour chacun de nous, par la période de confinement qui a eu un impact sur notre vie sociale.

À l'école Jean Monteillet, les enfants ont repris petit à petit les bancs de l'école dans le plus grand respect des règles sanitaires et ont été heureux de retrouver leurs camarades. Je tiens à remercier tout le corps enseignant, le personnel de la cantine, les agents de la commune ainsi que les transports scolaires pour leur travail, leur implication et leur collaboration pour la protection de tous.

Un merci aussi aux parents pour leur patience, et leur compréhension quant à l'évolution des règles et conditions d'accueil au fil des semaines, et pour leur implication auprès de leurs enfants pendant la période d'enseignement à distance.

Si l'année scolaire vient juste de s'achever, le centre de loisirs, organisé par Familles Rurales, prend le relais, situé dans les locaux de l'école. Il va permettre aux petits Vézinois de passer un été animé et riche de découvertes.

À ce jour, le virus est encore présent. Nous nous devons d'être très vigilants et de prendre le maximum de précautions.

J'ai aussi une pensée particulière pour les personnes, parfois seules qui, pendant le confinement, ont été éloignées de leurs proches.

Au nom de tous les élus, je tiens à adresser de chaleureux remerciements à nos commerçants et artisans qui ont tout fait – souvent en adaptant leurs activités – pour nous permettre de disposer de tous les produits et services essentiels, sans discontinuer.

Nous pensons aussi à tout notre tissu associatif qui, étant donné les restrictions sanitaires sur les lieux publics, ne peut encore aujourd'hui réaliser les rencontres et manifestations.

Malgré tout, cette année, notre commune a la joie d'avoir été choisie comme ville d'arrivée de la course moto l'"Aveyronnaise Classic", le 22 août prochain, si la situation le permet.

Toute la nouvelle équipe municipale se mobilise pour poursuivre les engagements pris devant vous afin de rendre notre commune dynamique et attractive.

Avec toute l'équipe du conseil municipal, je vous laisse découvrir ces quelques pages et je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été à tous.

Daniel Ayrinhac



MAIRIE DE VEZINS DE LEVEZOU

3, route du Claux

12780 VEZINS de LEVEZOU

Tél. : 05 65 61 87 09 / Fax : 05 65 61 80 85

mairie@vezinsdelevezou.fr

www.vezins-de-levezou.fr

Secrétariat ouvert

de 09h00 à 12h00 du lundi au vendredi

Au mois de juillet, pour les congés d'été, le secrétariat de mairie sera fermé le jeudi 16 juillet et les mercredis 22 et 29 juillet.

Pour le mois d'août, les jours de fermeture sont les mardis 11, 18 et 25 et les jeudis 13, 20 et 27 août.



Le 12 janvier 2020, Daniel AYRINHAC, Maire, présentait ses vœux à la population, accompagné de certains élèves de l'école. S'en est suivi le traditionnel moment d'échange et de partage autour de la galette des rois avec des Vézinois et Vézinoises toujours plus nombreux.

Comme chaque printemps, la commune embellit le bourg et les villages alentours. Grâce à la contribution des habitants des hameaux qui viennent récupérer les géraniums, notre commune est bien fleurie. Cette année, nous avons commandé une partie des fleurs à l'entreprise « FIZES » et une partie à l'APE de Vezins.



Pensez à arroser !

C'est aussi l'occasion de remercier Paul Douls et Lionel Loubière qui réalisent ce fleurissement et l'entretien sur l'ensemble du territoire de la commune.

Sommaire

1. Le mot du maire	p. 1
2. Les vœux du maire	p. 2
3. Vezins en fleurs	p. 2
4. Communication	p. 2
5. Les commissions communales	p. 3
6. Le budget communal 2020	p. 3
7 Voiries - Assainissement - Travaux	p. 4
8. Le pont à bascule	p. 4
9. La fibre optique	p. 5
10. Ecole - Résidence - Cantine	p. 6
11. Pour votre sécurité	p. 7
12. Permanence GROUPAMA	p. 7
13. A venir...	p. 8
14. Patrimoine	p. 8
15. Clin d'œil	p. 8

Lors des évènements récents liés à la distribution de masques, la commission communication a pris acte de la nécessité de mettre en place un lien d'information avec les habitants.

La parution par voie de presse s'avérant insuffisante, nous vous proposons la mise en place d'un système d'alerte par SMS et mail afin de palier cet écueil.

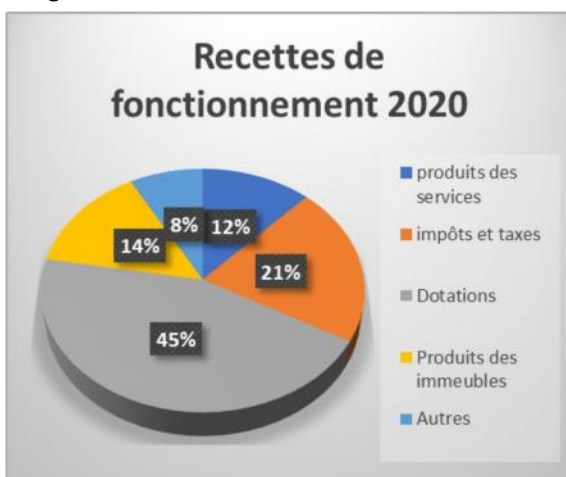
Vous trouverez, inséré dans ces pages, un coupon-réponse afin de vous inscrire pour être informé au plus près de la vie de la commune.

Entre deux bulletins municipaux, une lettre d'information numérique sera adressée à celles et ceux qui le souhaitent.

URBANISME / PLANNING DU PERSONNEL TECHNIQUE BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS	Vice-Président : Albert GAVEN Membres : Patrick BATTANDIER Georges CLUZEL
VOIRIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	Vice-Président : Daniel JALBERT Membres : Jean-Marie BANCAREL Jérôme PASCAL
REPRESENTATION DE LA COMMUNE GESTION DES FINANCES LIEN AVEC LES INSTANCES DE L'ETAT ET AUTRES PARTENAIRES FINANCIERS	Vice-Président : Arnaud VIALA Membres : Achille AMET Chantal CHASSAN
ECOLE / CANTINE TRANSPORTS SCOLAIRES	Vice-Présidente : Chantal CHASSAN Membres : Angélique ANDRIEU Gabrielle MAYMARD
COMMUNICATION ANIMATION CULTURE RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS RESIDENCE	Vice-Présidente : Marie-France SEILLIER Membres : Marie-Christine COLIN Edith GUCCINI

Le 5 juin 2020 est la date à laquelle le nouveau conseil municipal fraîchement mis en place, a été convoqué par le Maire pour voter le budget communal 2020.

Des explications ont été données, des précisions apportées et des interrogations effacées de façon à ce que tous les membres présents puissent voter ce budget.

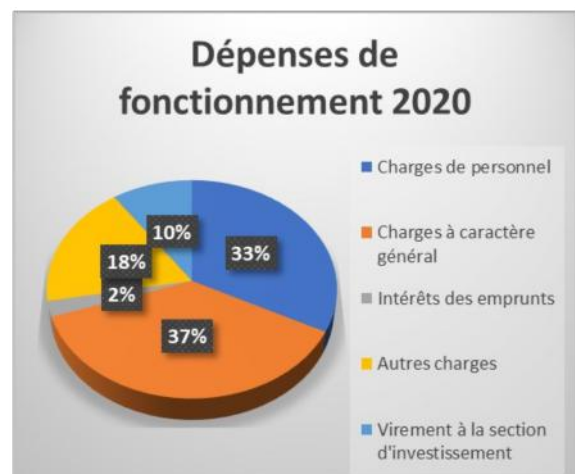


Pour la douzième année consécutive, les membres du conseil municipal ont fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité locale préférant améliorer le confort de vie des Vézinois et ne pas leur faire supporter les baisses de dotations de l'Etat. Il est important de noter que la suppression de la taxe d'habitation pour un grand nombre de foyers devrait être compensée par l'Etat.

La section de fonctionnement du budget communal s'équilibre à 842 018,23 € et se présente ainsi :

Globalement, les dépenses de fonctionnement restent stables par rapport à 2019 et permettent de dégager un excédent à virer à la section d'investissement de 81 610,35 €

La section d'investissement s'équilibre quant à elle à 588 949,69 € et comporte de nombreux projets tels que la mise en accessibilité de la mairie, la réfection des toitures de deux églises, le changement des huisseries du bâtiment de la mairie (les logements au-dessus dans un premier temps), la mise en place de radars pédagogiques ou bien encore l'installation de mezzanines au centre technique.



Voiries

Le budget communautaire est de 1 100 000€ pour les dix communes, Il se subdivise en deux parties :

1. Modernisation

* une partie est décidée par la communauté de communes (logique d'itinéraire),

* une autre partie est à la main de chaque commune (RIC : réseau d'intérêt communal) qui décide des tronçons qu'elle veut moderniser dans le cadre de son enveloppe. Elle peut aussi utiliser tout ou partie de cette enveloppe sur des projets d'une autre nature.

* une autre partie est dédiée aux ouvrages d'art (ponts) et permet chaque année de réhabiliter les ponts routiers qui sont dans le plus mauvais état sur la CC. Un diagnostic complet a été réalisé il y a 10 ans et il est régulièrement réactualisé.

2. Entretien

* la commune a une enveloppe pour faire réaliser divers travaux par des entreprises retenues par la Communauté de communes (fauchage, curage des fossés...). Si elle désire faire ces travaux elle-même par ses employés, la part d'enveloppe correspondante lui est reversée.

* la communauté de communes fait aussi réaliser, sur demande de la commune et dans cette enveloppe, du rebouchage de trous par une entreprise (PATA = Point à Temps Automatique)

* toujours dans cette enveloppe, sur demande de la commune, certains panneaux directionnels peuvent être ajoutés ou remplacés.

Pour ce qui concerne les travaux, le programme voirie 2020 s'établit ainsi :

- les travaux 2019 non terminés vont se réaliser. Il s'agit de la cour de l'école, et du village du Fau (budget RIC 2019),

- pour les travaux 2020, les routes de Laisserac, Boussac et Les Vialettes seront refaites en partie. Des réseaux vont être réalisés en septembre (budget communautaire).

Pour le reste, les routes qui méritent un entretien de bouchage et collage, c'est le budget PATA.

La liste des routes à traiter est donnée à l'entreprise Conte TP qui réalisera les travaux d'ici quelques semaines.

Le village des Donhes Basses va être refait par l'Entreprise Conte TP dans le courant de l'été. Le financement se fera avec le budget RIC.

Dans le cas où les employés de mairie ne peuvent pas réaliser les travaux, par manque de temps, il est fait appel à des entreprises pour du débroussaillage, du fauchage, du lamier, du curage de fossé, de la signalisation...

Les employés de mairie ont réalisé des travaux de bouchage de trous et effectué le fauchage des bords de route.

Assainissement

Pour l'assainissement collectif, l'entretien des stations est réalisé par les employés de mairie une à deux fois semaine.

Une fois par an, l'entreprise Cauvi est appelée pour vidanger.

La commission se tient à disposition, pour toute demande ou question concernant le non-collectif pour ceux qui ne l'ont pas réalisé.

Travaux

Depuis janvier, nos agents ont effectué des travaux d'entretien dans les bâtiments communaux, dans les appartements, à l'école, dans les cimetières et dans le village.

Au monument aux morts de Vezins, un garde-corps a été posé afin de garantir la sécurité.



A vos raquettes !

Le terrain de tennis a été nettoyé et le filet a été changé. Il est à nouveau disponible et mis à la disposition de la population.

Pont bascule

Face à une demande toujours plus importante de jetons pour le pont bascule, la municipalité a décidé de changer le système de paiement.

Depuis quelques jours, un nouveau monnayeur a trouvé sa place au pont bascule ; plus besoin de jetons, celui-ci fonctionne à pièces (et uniquement à pièces, pas de carte bleue).

Les tarifs restent les mêmes :

- pesée de 0 à 20 tonnes = 2 €
- pesée de 20 à 40 tonnes = + 2 € soit 4 €
- pesée jusqu'à 40 tonnes.

Attention, l'appareil ne rend pas la monnaie !

Où en sommes-nous sur la commune ?

Les travaux avancent à un rythme soutenu afin de remplir l'objectif fixé : la distribution de la fibre optique à tous les habitants de Vezins avant la fin de l'année 2022.

La carte ci-dessous montre les dates de livraison prévue par secteurs ; certains secteurs ayant déjà été livrés.

Comment la fibre arrivera-t-elle jusqu'à mon domicile ?

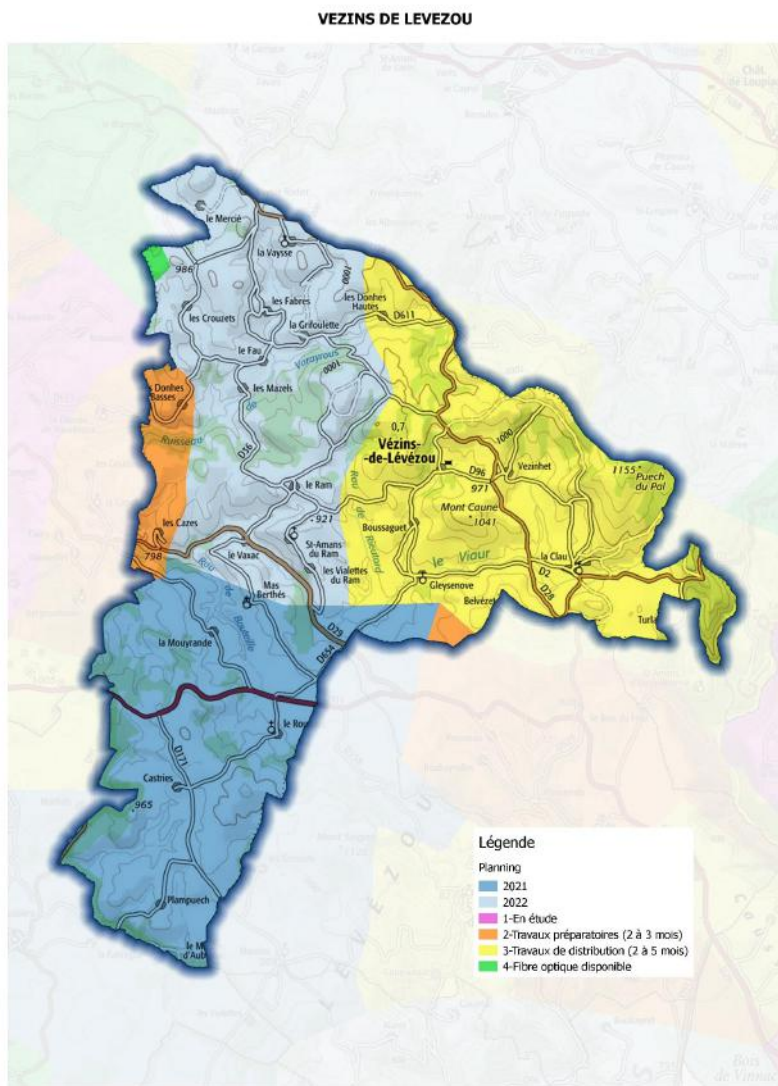
Actuellement le réseau est en cours de déploiement sur la commune, lorsque celui-ci sera disponible à la commercialisation vous pourrez souscrire à une offre fibre optique. A ce jour, seul l'opérateur Orange a la capacité de fournir cette offre sur ce nouveau réseau (de nouveaux opérateurs arriveront dans les années 2021 – 2022).

Si vous êtes déjà abonné chez Orange, alors vous recevrez une information pour basculer sur la fibre optique, si vous le souhaitez. Si ce n'est pas le cas et que vous voulez être raccordé à la fibre, vous devrez changer d'opérateur et souscrire chez l'opérateur Orange.

Le raccordement se fait sur prise de rendez-vous avec l'opérateur. Un technicien viendra câbler et installer la fibre à votre domicile pour raccorder votre habitation au réseau.

Vous pouvez aussi suivre en direct le déploiement du réseau sur le site internet

<https://www.aliancetreshautdebit.fr>



Combien cela me coûtera-t-il ?

L'arrivée de la fibre chez vous ne vous coûtera rien. C'est l'opérateur qui prend en charge le branchement.

Cas particuliers :

- si des travaux entre le réseau et votre limite de domaine privé sont nécessaires, c'est à l'opérateur de prendre en charge ces travaux, cela peut prendre plusieurs mois ;
- si des travaux sont nécessaires dans le domaine privé ou bien à l'intérieur de votre habitation c'est à vous de les prendre en charge.

La fibre optique : une chance pour Vezins

Avec l'amélioration des réseaux de téléphonie mobile (implantation de deux émetteurs dans les secteurs des Donhes, Le Fau... et du Vaxac, et grâce à la couverture du territoire en fibre optique, la commune sera en capacité : d'apporter le réseau internet dans tous les villages, de dynamiser ses activités mais aussi d'attirer de nouveaux habitants.

Cette année scolaire fut particulière pour tous, enfants, enseignantes et parents.

• Spectacle de Noël

A l'occasion des fêtes de Noël, les enfants ont profité du spectacle conté de la Compagnie Chakana.

Quelques activités ont été réalisées comme la sortie cinéma en décembre, les séances à la piscine de Millau et les visites régulières à la bibliothèque.



• Vivre avec le confinement à l'école

A partir du 16 mars, l'urgence sanitaire ayant entraîné la fermeture des écoles et le confinement, un bon nombre d'activités ont nécessairement dû être annulées.

Cependant, nos enfants ont bénéficié pendant toute cette période inédite et particulière d'un suivi irrécusable de la part de l'équipe enseignante qui a assuré l'enseignement à distance. Les maîtresses et Dany ont su être à l'écoute des familles avec beaucoup de bienveillance et de dynamisme pour une continuité pédagogique réussie !

• Retour à la quasi-normale

Le 12 mai, le retour progressif à l'école fut organisé avec 2 jours par semaine pour les enfants de GS (grande section) au CM2 avec application des gestes barrières et de la distanciation physique en classe, dans la cour et à la cantine. Malgré les circonstances et l'appréhension, les enfants se sont vite adaptés à cette nouvelle organisation.



Les mesures s'étant assouplies, les deux dernières semaines ont vu le retour à l'école de l'ensemble des élèves.

Grâce aux enseignantes, à l'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), aux cantinières, aux personnels techniques et aux enfants, cette période s'est déroulée dans de bonnes conditions et dans une ambiance de stress au début, c'est sûr, mais de rigueur et de respect. Merci à tous.

Le 29 juin, une note positive pour finir l'année, les photos de classe ont pu être faites.

• Rentrée scolaire

La rentrée 2020 est fixée au 1^{er} septembre. Des activités et des sorties sont prévues mais il est difficile de se projeter.

• Solidarité avec les personnes âgées de la Résidence

Pendant le confinement, une initiative a permis de rapprocher les enfants et les personnes âgées de la Résidence des deux ponts. Il a été proposé aux enfants de leur adresser des dessins, des poèmes, des textes afin de leur apporter un peu de réconfort et de soutien. Les résidents les remercient chaleureusement.



Le Rotary Club de Millau – Saint-Affrique a offert une tablette à La Résidence des deux ponts afin que les personnes âgées puissent communiquer avec leur famille durant le confinement. Malgré l'appréhension et les difficultés d'apprentissage de ce nouvel outil numérique, certaines d'entre elles ont pu échanger avec leurs proches. Merci pour elles.



Covid 19 : distribution des masques

Depuis la levée du confinement le 11 mai 2020, nous devons tous contribuer à l'effort collectif visant à faire reculer ce virus en acceptant que les gestes barrières et le port du masque soient devenus notre quotidien.

C'est pourquoi, la municipalité, en partenariat avec la Communauté des Communes Lévézou Pareloup, a offert à chaque habitant de la

commune un masque lavable et réutilisable.

La distribution a eu lieu le 22 mai en même temps que la distribution des sacs poubelles.

C'est avec le sourire masqué et les mains gantées que quatre élus et une secrétaire se sont relayés pour distribuer les masques confectionnés par des entreprises locales.



Sécurité routière

Pour renforcer la sécurité des usagers, la protection des enfants, des piétons et des cyclistes, plusieurs dispositifs ont été installés dans le bourg de Veziins :

- deux **radars préventifs de vitesse** pour sensibiliser et inciter les conducteurs à réduire leur vitesse, grâce à l'affichage de la vitesse en temps réel. Ils sont situés aux entrées de Veziins (l'un situé côté gendarmerie, l'autre côté pharmacie).
- des **bandes rugueuses avec marquage au sol** de la limitation à 50 km/heure (installés au même niveau que les radars préventifs).



De plus, une **balise de virage** a été posée sur la RD 654 dans le virage avant d'arriver à l'intersection avec la RD 911.



Permanence GROUPAMA

Les permanences de GROUPAMA ont dû être momentanément suspendues lors de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces dernières reprendront leur rythme habituel dès le jeudi 3 septembre dans les conditions sanitaires imposées. Les conseillers seront heureux de vous y accueillir à nouveau.

Toutefois, avant cette date, ils restent joignables et peuvent se déplacer à domicile.

Cindy POUJADE : 06.89.50.06.12

Julie DURAND : 06.70.76.08.60

Philippe COMMANDRE (conseiller spécialisé en Agricole) : 06.75.54.35.11

Le Festival folklorique du Rouergue

Le Festival Folklorique du Rouergue annonce son annulation pour l'édition 2020 qui est due à la crise sanitaire car les groupes venaient du monde entier et que les frontières sont fermées.

L'Aveyronnaise Classic



Si tout va bien, notre commune sera village d'arrivée le dernier jour de la compétition soit le samedi 22 août 2020.

Chanson d'occasion



En partenariat avec la Maison du Peuple de Millau, pour l'édition 2020-2021, nous avons choisi « Chanson d'Occasion » le vendredi 22 janvier 2021 à l'Espace Vézinois.

Les 3 artistes vous embarquent vers le nec plus ultra des années 80 : un décor et des vidéos dernier cri, pixels à l'appui, et bien entendu, des hits ! Goldman, France Gall, Les Rita Mitsouko, La Mano... mais aussi quelques fameux allers-retours entre les sixties et l'an 2000. Avec l'humour et la malice qui les caractérisent, nos revisiteurs passent le tout à la moulinette manouche, s'autorisant néanmoins quelques touches d'électro-swing un brin kitsch mais toujours "classe."

La tour templière de La Clau

Les Templiers s'installèrent sur le Lévézou grâce à de nombreuses donations de la famille de Vezins. La Bastide de La Clau sera donnée aux Templiers de Sainte-Eulalie du Larzac en 1239 par Grimal de Salles lors de son entrée dans l'ordre. Il reste du château une tour du XIV^{ème} siècle arasée et une autre intacte du XV^{ème} siècle, ainsi que les vestiges du logis refaits au XV^{ème} siècle. La commanderie fut unie à celle des Canabières (ordre de Saint Jean de Jérusalem) après la suppression de l'ordre du Temple (1302). Le lieu dépendait de la paroisse de Saint Amans d'Escoudernac.



Ce sont des morceaux de bois venus d'on ne sait où, vestiges d'un arbre emporté par les flots. De ces formes bizarres sont nés des personnages fantastiques, évoquant au Roucouis, le temps de l'été, jeux et fraîcheur de l'eau.